



RICHARD LE DROFF



FOYER BOIS RESULT 7670 L RESULT 7760 L RESULT 7800 L

NOTICE D'UTILISATION**11-12****29540****IMPORTANT**

Cet appareil a été étudié avec soin. Pour tirer tous les avantages que vous êtes en droit d'en attendre et pour votre sécurité, lisez attentivement la présente notice d'utilisation.

L'appareil doit obligatoirement être raccordé par des éléments adaptés à un conduit de fumées individuel propre à l'appareil. Des accessoires sont également disponibles dont certains doivent être prévus avant l'installation.

- MISES EN GARDE -

- Cet appareil est destiné à brûler du bois, en aucun cas il ne pourra servir d'incinérateur ou brûler des combustibles liquides, du charbon ou dérivés.
- Respecter toutes les réglementations locales et nationales ainsi que les normes européennes⁽¹⁾ lors de l'utilisation de l'appareil.
- L'appareil de chauffage est chaud lorsqu'il fonctionne, particulièrement la face vitrée. Il reste chaud longtemps, même si les flammes ne sont plus visibles. Prendre les précautions pour éviter tout contact avec l'appareil (des jeunes enfants particulièrement).
- Avant d'accéder aux dispositifs de connexion électrique, tous les circuits d'alimentation doivent être mis hors tension.
- Cet appareil doit être installé conformément aux spécifications des normes⁽¹⁾ en vigueur. L'installation par un professionnel qualifié est recommandée.
- Les instructions de la présente notice sont à suivre scrupuleusement. Conserver soigneusement cette notice.
- La responsabilité du constructeur se limite à la fourniture de l'appareil. Elle ne saurait être recherchée en cas de non-respect de ces prescriptions.
- Sont spécialement interdits :
 - L'installation de matières pouvant être détériorées ou altérées par la chaleur (meubles, papier peint, boiserie...) à proximité immédiate de l'appareil.
 - La mise en place d'un récupérateur de chaleur de quelque type que ce soit, autre que ceux préconisés par le fabricant.
 - L'utilisation de tout combustible autre que le bois naturel et la lignite.
 - Toute modification de l'appareil ou de l'installation non prévue par le fabricant, qui dégagerait le fabricant de ses responsabilités et annulerait la garantie. Utiliser exclusivement des pièces de rechange recommandées par le fabricant.
- Le non-respect de ces indications entraîne l'entière responsabilité de celui qui effectue l'intervention et le montage.
- Les installations dans les lieux publics sont soumises au règlement sanitaire départemental, déposé à la préfecture de votre région.

1. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

FOYER**RESULT 7670 L / 7760 L / 7800 L**

Catégorie du foyer	Continu
Puissance calorifique nominale ⁽²⁾	5 kW
Fonctionnement porte fermée exclusivement	
Rendement	85 %
Taux CO (13% O ₂)	0,10 %
Taux CnHm (13% O ₂)	116 mg/Nm ³
Taux NOx (13% O ₂)	91 mg/Nm ³
Taux poussières (13% O ₂)	33 mg/Nm ³
Température moyenne des fumées	200 °C

Combustibles

bois de chauffage

Taille des bûches	33 cm
Charge nominale horaire	1,6 kg
Charge pour allure continue	4,4 kg
Combustible de remplacement	lignite
Combustibles interdits	tous les autres dont charbons et dérivés
Diamètre nominal départ des fumées	150 mm
Diamètre départ distributeur air chaud	125 mm

Caractéristiques du conduit de fumées

- Conduit métallique isolé (Ø mini)	150 mm
- Hauteur mini au dessus du foyer	4 m

Dépression (10 Pa = 1 mm CE)

- Allure nominale	12 Pa ± 2 Pa
- Allure réduite	6 Pa ± 1 Pa
- Poids net (brut +35 kg)	140 kg / 150 kg / 152 kg
Plaquette signalétique	dans boîtier cendrier
Main froide et gant isolant	Fourni
Kit buse Ø 125	Option
Accélérateur de convection KTE 152	Option

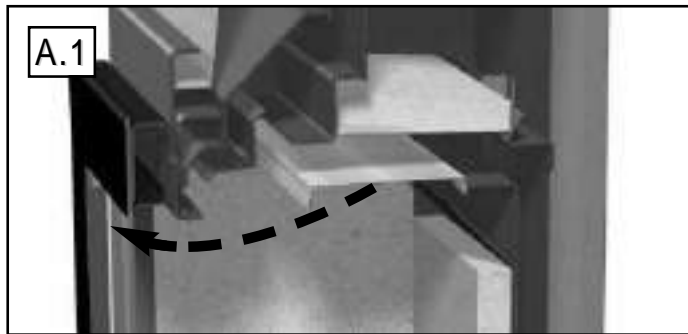
(1) DTU 24.1 traitant des conduits de fumées, DTU 24.2 traitant des cheminées équipées d'un foyer fermé; NF EN 13229 Foyers ouverts et inserts à combustible solide. (disponibles à l'AFNOR).

(2) Puissance nominale en fonctionnement porte fermée, selon essais suivant EN13229.

2. MANIPULATION DES DEFLECTEURS DU DISQUE TWEEN ET DE LA TRAPPE DE RAMONAGE

Le foyer est équipé de 2 déflecteurs de fumées. Les déflecteurs permettent un échange de chaleur efficace et facilitent la récupération des suies lors du ramonage.

Il est nécessaire de se familiariser avec la manoeuvre de montage et de démontage des déflecteurs. Effectuer cette manipulation à plusieurs reprises avant la première utilisation du foyer.

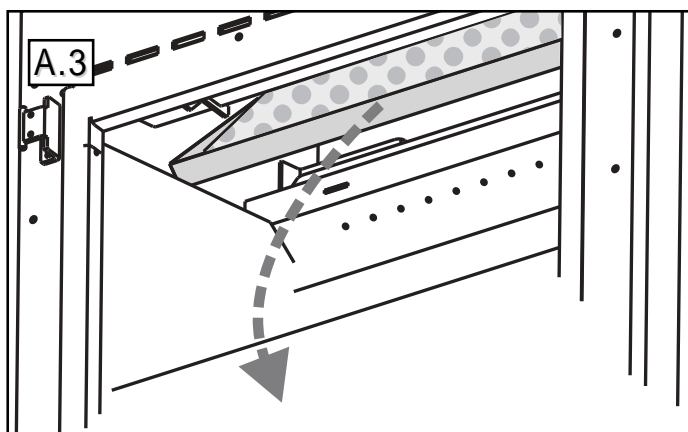
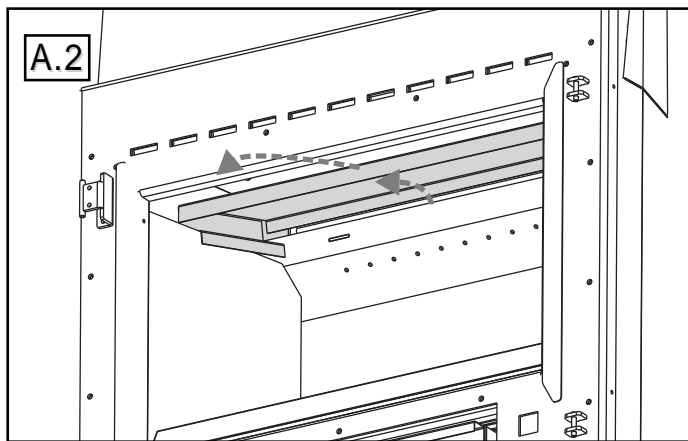


2.1 Extraire les déflecteurs et le disque Tween:

Observer la position du déflecteur inférieur en inox. Soulever le déflecteur et le tirer vers l'avant (Fig. A.2).

Déflecteur supérieur en inox et vermiculite: soulever l'arrière; basculer et tirer vers l'avant (Fig. A.3).

Extraire le système compensateur Tween (Fig. A.5).



2.2 Ouverture de la trappe de ramonage

Démontez un parement latéral puis le parement arrière en vermiculite.

Ouvrir la trappe arrière; nettoyer par aspiration.

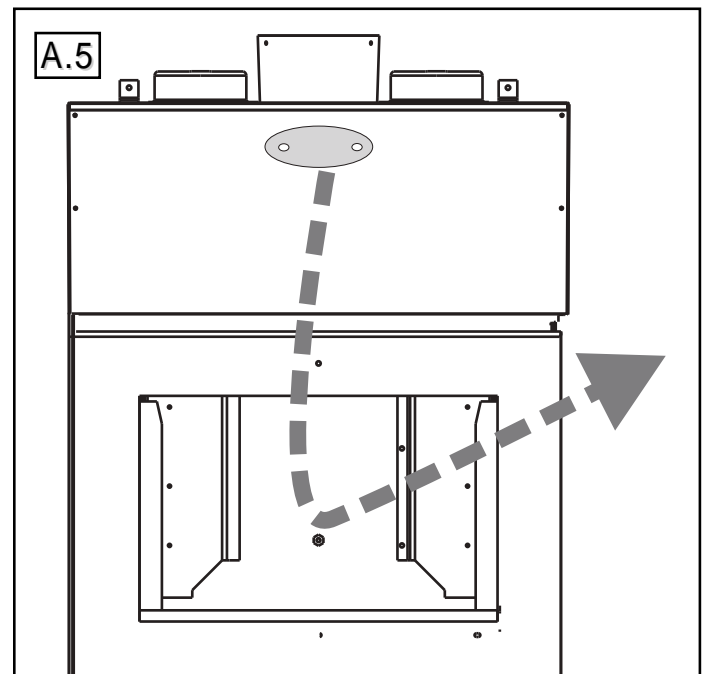
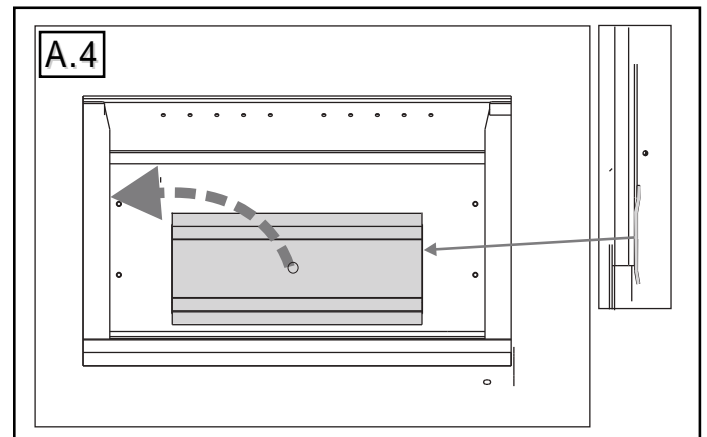
Refermer la trappe. Remonter les parements en vermiculite.

2.3 Mise en place des déflecteurs et du disque Tween:

Insérer le système compensateur Tween.

Déflecteur supérieur en inox et vermiculite: introduire en biais, soulever l'arrière du déflecteur puis pousser et caler l'avant.

Déflecteur inférieur en inox: introduire en biais, soulever et caler l'arrière; insérer le pli arrière derrière le support puis caler l'avant.



3. UTILISATION

3.1. COMBUSTIBLES

3.1.1. Bois

Cet appareil à hautes performances nécessite un combustible de qualité. Brûler exclusivement du bois de chauffage, en bûches, séché à l'air (2 à 3 ans de stockage sous abri ventilé) de 15 à 20 % d'humidité maximum.

- Préférer les feuillus durs (bouleau, charme, hêtre...),
- Éviter les feuillus tendres (tilleul, marronnier, saule, peuplier)
- Proscrire absolument les résineux (pin, sapin,...) en usage permanent, ainsi que les bois de récupération traités (traverses de chemin de fer, chutes de menuiserie...) et les déchets domestiques (végétaux ou plastiques).
- Ne jamais faire de flambées par brassées de petit bois, caissettes, bûchettes ou sarments qui provoquent des surchauffes brutales.

3.1.2. Lignite

En utilisation nominale ou au ralenti, en association ou non avec le bois, la brique de lignite est un combustible économique. Disposer les briquettes en une couche sur un lit de braises, en se limitant à la surface de la grille.

ATTENTION ! L'utilisation même occasionnelle du charbon ou tous dérivés du charbon est formellement interdite. Cet appareil ne doit pas être utilisé pour brûler des déchets domestiques !

3.2. ORGANES DE MANOEUVRE (Fig. B.1; B.2. B3)

3.2.1. Commande d'air de combustion (en bas) (Fig. A.1)

La commande d'air de combustion agit sur le débit et sur le circuit d'air; elle permet le contrôle du feu.

- position - (poussé) air de combustion mini
- position intermédiaire air de combustion pour allure nominale
- position + (tiré) air de combustion maxi

3.2.2. Commande du by-pass (en haut) (Fig. B.2)

La commande du by-pass agit sur le circuit d'évacuation des fumées.

- position 0 (O) (poussé) by-pass fermé
- position 1 (F) (tiré) by-pass ouvert

3.2.3. Poignée de porte

Afin d'éviter des brûlures, manipuler la poignée de porte avec la main froide. Ouverture-fermeture de la porte avec la poignée.

- **à froid**, directement à main nue,
- **lorsque l'appareil est chaud**, avec la main froide ou des gants isolants.

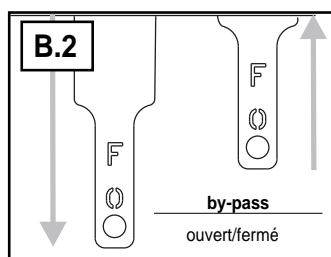
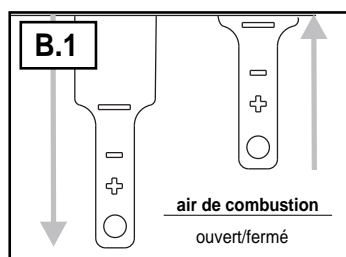
3.3. PREMIER ALLUMAGE

- Enlever les étiquettes autocollantes, les éventuels cartons de blocage et s'assurer qu'il ne reste rien dans le cendrier. Attendre au moins 2 semaines avant d'utiliser normalement votre cheminée.

-- Commencer par un feu léger puis, par paliers, augmenter la charge. Cette mise en température progressive permet la dilatation lente des matériaux et leur stabilisation. Un dégagement de fumées et d'odeurs, dues à la peinture de présentation, s'estompera avec le temps. Procéder ainsi pendant quelques jours avant utilisation normale. Ouvrir les fenêtres pendant les premières mises en température.

Tableau 3.A COMMANDES FOYER

Manette	air de combustion	by-pass
Allumage	tirée	tirée
Allure nominale	1/2 tirée	poussée
Allure mini.	poussée	poussée
Chargement	1/2 tirée	tirée



3.4. FONCTIONNEMENT

3.4.1. Allumage

Étaler du papier froissé sur la sole, poser dessus du petit bois et du bois de petite section. Positionner les commandes conformément au tableau 3.A (allumage). Allumer le combustible, fermer la porte de chargement et attendre la formation de braises. Lorsque le feu a bien pris, charger et mettre les commandes en position "allure nominale" (tableau 3.A). Il est préférable de charger en plusieurs fois plutôt que de manière excessive.

En cas de température extérieure très basse, un "bouchon" thermique du conduit de fumée peut se former. Celui-ci doit être réchauffé progressivement avant d'obtenir le tirage normal.

3.4.2. Rechargement

Recharger le foyer quand il n'y a plus qu'un bon lit de braises et que les flammes ont disparu. Ouvrir le by-pass, puis ouvrir lentement la porte afin d'éviter des refoulements de fumée (en cas d'ouverture en phase de combustion) ou des chutes de braises. Recharger, refermer la porte, puis refermer le by-pass.

3.4.3. Allure nominale

Régler les commandes conformément au tableau 3.A.

L'intensité du feu est déterminée par la quantité de combustible. Dans cette configuration, utiliser uniquement du bois. Veiller à favoriser la circulation de l'air entre les bûches (présence simultanée de 2 bûches au moins).

Le bon fonctionnement du foyer dépend de l'alimentation suffisante en air frais.

3.5. CHARGE NOMINALE

Charger 2 bûches de bois pour un fonctionnement optimal (cf 1; charge nominale). Disposer les bûches vers le fond du foyer, pour éviter les chutes de braises.

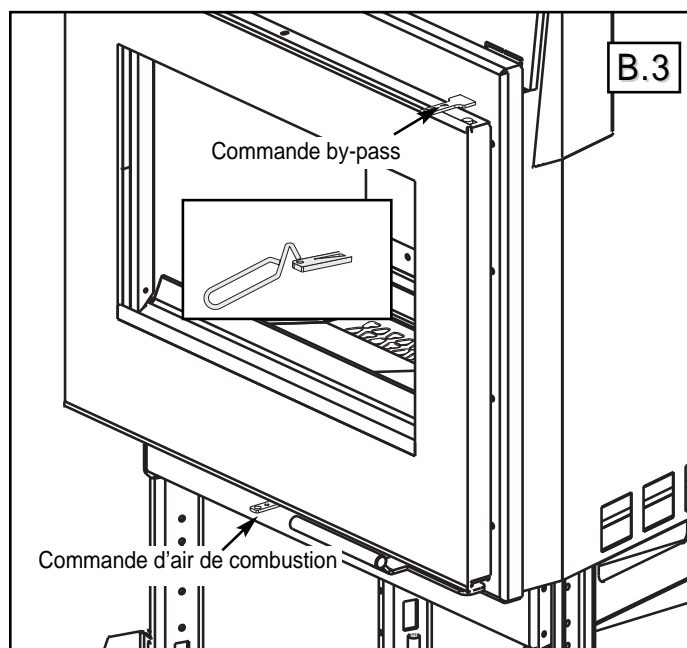
3.6. ALLURE CONTINUE

Régler les commandes conformément au tableau 3.A.

Ne pas faire fonctionner le foyer à allure ralentie pendant de longues périodes. La température des fumées n'est pas suffisante et celles-ci ne sont pas évacuées avant leur condensation dans le conduit. L'encrassement du conduit et de l'appareil (parois; vitres) est ainsi plus important.

3.7. EN CAS D'INCIDENT

En cas d'incident dans l'habitation (Feu de cheminée, départ de feu dans le foyer, vents très violents,...), fermer rapidement la porte de chargement et fermer les commandes du foyer.



4. ENTRETIEN

4.1 DÉCENDRAGE

Le décendrage est possible en fonctionnement.
Vider régulièrement le cendrier extractible. L'amas de cendres limite l'arrivée d'air sous la grille, risque d'entraîner sa déformation et perturbe la combustion. Replacer le cendrier.

4.2 ENTRETIEN DES ÉLÉMENTS DE FAÇADE

Pour raviver l'aspect du cadre de la porte, ne pas utiliser d'eau, de solvant ou de produit abrasif (même légèrement) mais uniquement un chiffon doux et sec.

4.3 NETTOYAGE DE LA VITRE

Nettoyer le vitrage à froid, à l'aide d'un chiffon humide, trempé dans de la cendre de bois.

Le système de balayage d'air permet de conserver la vitre la plus propre possible. Toutefois un léger noircissement peut apparaître dans certaines zones de la vitre en fonctionnement normal. Au ralenti, le balayage de la vitre est moins efficace.

4.4 RAMONAGE OBLIGATOIRE

La législation prévoit 2 ramonages par an (dont un pendant la période de chauffage) effectués avec un moyen mécanique (hérisson). Conserver les documents justificatifs du ramonage.

Avant le ramonage, démonter les déflecteurs et le système compensateur TWEEN (§2. Fig. A.1/A.5).

Après le ramonage du conduit, ouvrir la trappe au fond du foyer (démonter une plaque latérale et la plaque arrière en vermiculite pour accéder à la trappe) et aspirer les suies. Refermer la trappe (vis d'origine) (Fig. G.1).

Replacer les plaques en vermiculite; le système compensateur TWEEN et les déflecteurs. (§ 2).

Avant toute nouvelle utilisation du foyer, vérifier que tous les éléments sont bien en place.

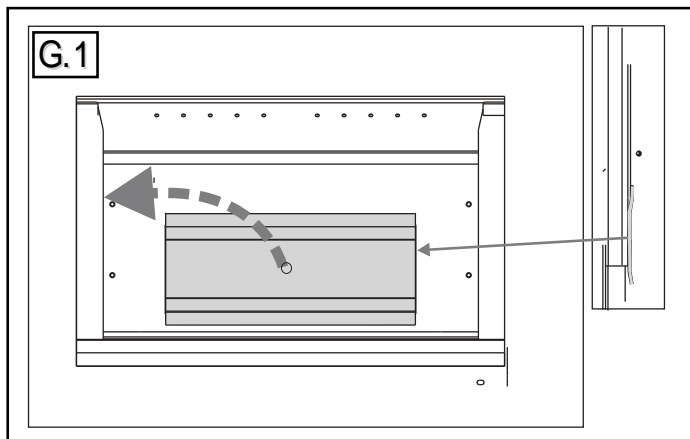
4.5 ENTRETIEN ANNUEL

Avant chaque saison de chauffe, effectuer un nettoyage complet du foyer et vérifier le bon fonctionnement de toutes les parties mobiles de l'appareil.

5. SERVICE APRES-VENTE

Votre foyer comporte un certain nombre de pièces d'usure dont l'état est à vérifier lors de l'entretien annuel. Votre revendeur est à même de vous fournir les pièces de rechange nécessaires.

Pour toute demande de renseignements ou de pièces détachées, indiquer la référence et le numéro de série de l'appareil figurant sur la plaquette signalétique.



**RICHARD
LE DROFF**

SUPRA SA RCS Saverne B 675 880 710 - SIRET 675 880 710 00032

BP 22 - 67216 OBERNAI Cedex- FRANCE

www.supra.fr